SÛRETÉ DU QUÉBEC

PLAN D'ACTION À L'ÉGARD DES PERSONNES HANDICAPÉES

2023-2025

ET BILAN DES RÉALISATIONS

2023-2024

Adopté le 28 mai 2024, par la Directrice générale de la Sûreté du Québec, Mme Johanne Beausoleil

En vertu de la *Loi assurant l'exercice des droits des personnes handicapées en vue de leur intégration scolaire, professionnelle et sociale*

AVEC VOUS POUR VOUS

TABLE DES MATIÈRES

MOT DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE 4

BREF PORTRAIT DE L'ORGANISATION ET DE SES SECTEURS D'ACTIVITÉ 5

NOTRE MISSION 5
NOTRE VISION 5
NOS VALEURS 5
NOS POINTS DE SERVICE 7

GROUPE DE TRAVAIL RESPONSABLE DU PLAN D'ACTION 8

COORDONNÉES DU COMITÉ DIRECTEUR DES PERSONNES HANDICAPÉES 10

LES RÉALISATIONS 11

MESURES PLANIFIÉES POUR LE PLAN D'ACTION 2023-2025 13

AXE 1- SENSIBILISATION ET FORMATION 13
AXE 2 - ACCESSIBILITÉ AU TRAVAIL EN LIEN AVEC L'EMBAUCHE, LES CONDITIONS DE TRAVAIL ET LE MAINTIEN EN EMPLOI 14
AXE 3 - ACCESSIBILITÉ À L'INFORMATION ET AUX DOCUMENTS 15
AXE 4 - MESURES D'APPROVISIONNEMENT EN BIENS ET EN SERVICES ACCESSIBLES 16
AXE 5 - ACCESSIBILITÉ AUX IMMEUBLES, AUX LIEUX, AUX INSTALLATIONS 16
AXE 6 - MESURES D'ADAPTATION AUX SITUATIONS D'URGENCE 17
AXE 7 - ACCESSIBILITÉ AUX SERVICES OFFERTS 18
AXE 8 - RÉALISATION ET SUIVI DU PLAN D'ACTION 20

BILAN DES MESURES RÉALISÉES EN 2023-2024 21

AXE 1 – SENSIBILISATION ET FORMATION 21
AXE 2 - ACCESSIBILITÉ AU TRAVAIL EN LIEN AVEC L'EMBAUCHE, LES CONDITIONS DE TRAVAIL ET LE MAINTIEN EN EMPLOI 22
AXE 3 - ACCESSIBILITÉ À L'INFORMATION ET AUX SERVICES 24

AXE 4 – MESURES D'APPROVISIONNEMENT EN BIENS ET EN SERVICES ACCESSIBLES 24
AXE 5 - ACCESSIBILITÉ AUX IMMEUBLES, AUX LIEUX, AUX INSTALLATIONS 25
AXE 6 – MESURES D'ADAPTATION AUX SITUATIONS D'URGENCE 26
AXE 7 – ACCESSIBILITÉ AUX SERVICES OFFERTS.....27
AXE 8 – RÉALISATION ET SUIVI DU PLAN D'ACTION 30

REDDITION DE COMPTES 34

PUBLICATION 34

Mot de la directrice générale

En juin 2023, je vous présentais le Plan d'action 2023-2025 à l'égard des personnes handicapées. Ce plan témoigne des efforts déployés par notre organisation afin de la rendre plus inclusive et mieux répondre aux besoins des personnes handicapées, tant au sein de notre personnel que de la population que nous desservons.

Cette version, mise à jour en mai 2024, est le fruit d'une consultation approfondie auprès d'un grand nombre de gestionnaires de la Sûreté du Québec afin de renforcer notre environnement organisationnel et assurer l'intégration sociale et professionnelle des personnes handicapées. Avec son bilan 2023-2024, notre organisation réitère son engagement à renforcer ses outils et à fournir des ressources adaptées aux individus, en plus de promouvoir une culture de sensibilisation et d'inclusion au sein de ses équipes.

Je tiens à remercier les membres du Comité directeur des personnes handicapées pour les efforts déployés dans le cadre de cette mise à jour qui témoigne de notre volonté d'améliorer, continuellement, les conditions des personnes handicapées.

Ensemble, continuons à œuvrer pour un Québec inclusif et solidaire, où chacun, quelles que soient ses capacités, peut se réaliser à part entière.

La directrice générale,

Johanne Beausoleil

Montréal, le 28 mai 2024

Bref portrait de l'organisation et de ses secteurs d'activité

Notre mission

La vocation première de la Sûreté du Québec est le maintien de la paix, de l'ordre et de la sécurité publique ainsi que la prévention et la répression du crime. Les intérêts du citoyen sont donc au cœur de ses préoccupations. Ses membres s'engagent à assurer la sécurité des personnes et de leurs biens, à sauvegarder leurs droits et libertés, à être attentifs aux besoins des victimes et à collaborer avec la communauté. En tant que police nationale, la Sûreté du Québec a comme devoir de soutenir la communauté policière, de coordonner des opérations policières d'envergure, de contribuer à l'intégrité des institutions étatiques et d'assurer la sécurité des réseaux de transport qui relèvent du Québec. Elle assure également un service central de renseignements destiné à aider à la lutte contre le crime et met ce service à la disposition des autres corps de police.

Notre vision

La Sûreté du Québec est une organisation de confiance, fière de son capital humain, innovante et mobilisatrice. Elle est une partenaire engagée qui, grâce à ses services de proximité et à son expertise, assure un environnement sécuritaire pour la population du Québec.

Nos valeurs

La Sûreté du Québec met en avant les valeurs organisationnelles suivantes :

Service

Être animé par une volonté de se dépasser afin de répondre aux attentes des citoyens, de ses partenaires et de ses collègues. Il est fondamental pour le personnel policier et civil de servir, d'aider, d'être utile et disponible.

Professionnalisme

Agir selon les règles de l'art dans ses interventions. Être présent, s'adapter au changement et se développer continuellement sont les composantes-clés du professionnalisme à la Sûreté du Québec.

Respect

Être sensible aux besoins des citoyens, de ses partenaires et de ses collègues dans l'exercice de ses fonctions. Le respect de la dignité et des droits des personnes ainsi que des valeurs démocratiques et individuelles doit transparaître dans toutes les actions de l'organisation.

Intégrité

Prendre en compte l'intérêt public ainsi que les valeurs et les normes institutionnelles dans les décisions concernant les citoyens, les partenaires et les collègues. Adopter un comportement exemplaire visant à préserver la confiance des citoyens à l'égard de notre institution.

L'adhésion à ces valeurs se reflète dans les actions et les décisions, quotidiennes et stratégiques, de l'ensemble des membres de la Sûreté du Québec, permettant ainsi de cultiver un sentiment élevé d'appartenance à l'organisation. Conformément à ses quatre valeurs fondamentales, la Sûreté du Québec réitère son engagement à fournir en tout temps des services exempts de toute forme de discrimination. Pour ce faire, elle s'emploie à promouvoir et à renforcer le respect des droits et libertés de la personne auprès de ses membres, et ce, dans toutes ses sphères d'activité.

NOS POINTS DE SERVICE

La Sûreté du Québec, qui dessert tout le territoire québécois, compte 118 points de service :

Vous pouvez accéder à cette carte interactive en vous rendant à l'adresse suivante :https://www.sq.gouv.qc.ca/nous-joindre/.https://www.sq.gouv.qc.ca/nous-joindre/

GROUPE DE TRAVAIL RESPONSABLE DU PLAN D'ACTION

La Sûreté du Québec s'est dotée d'un comité directeur des personnes handicapées afin d'assurer la mise en œuvre de son plan d'action et de son suivi. Sous la coordination de la Direction des ressources humaines, ce comité est composé des membres suivants provenant de différentes directions:

- Adjoint au directeur et responsable du Bureau de gouvernance et des partenaires en ressources humaines, Direction des ressources humaines;
- Responsable du Service de la gestion des appels District-Nord, Direction des services de proximité aux communautés;
- Responsable de la Division des immeubles, Direction des ressources financières et matérielles;
- Responsable du Bureau de soutien administratif aux enquêtes, Grande fonction des enquêtes criminelles;
- Responsable de la Division de la protection des infrastructures, Direction nationale du renseignement et de l'analyse;
- Commandant, Région Bas-Saint-Laurent–Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine, Grande fonction de la surveillance du territoire;
- Coordonnateur du Service de la planification des communications et de la création multimédia, Direction des communications et des relations internationales;
- Conseillère de direction, Bureau de gouvernance et des partenaires en ressources humaines, Direction des ressources humaines;
- Partenaire en ressources humaines, Bureau de gouvernance et des partenaires en ressources humaines, Direction des ressources humaines;
- Conseillère en prévention, Service de la prévention au travail, Direction des ressources humaines;
- Patrouilleur au poste de la MRC de Drummond, Région Estrie / Centre-du-Québec – District Sud;
- Technicienne en administration, Service des enquêtes spécialisées en cybercriminalité et crimes financiers, Direction des enquêtes sur les crimes financiers et la cybercriminalité.

Au cours de la dernière année, trois nouveaux membres, dont deux s'identifiant comme des personnes handicapées, se sont joints au comité directeur, provenant de la Grande fonction de la surveillance du territoire et de la Grande fonction des enquêtes criminelles. Cet ajout vise à poursuivre nos efforts afin de mieux comprendre les obstacles rencontrés lors des interventions auprès de personnes handicapées (citoyens ou partenaires) et ainsi, offrir un meilleur service à cette clientèle.

Par le biais d'appels à tous à l'interne, le comité directeur poursuit ses efforts également afin d'intégrer davantage de personnes handicapées au sein du comité.

COORDONNÉES DU COMITÉ DIRECTEUR DES PERSONNES HANDICAPÉES

Pour toute question ou commentaire concernant les engagements à l'égard des personnes handicapées, les employés et gestionnaires de la Sûreté sont invités à contacter le comité directeur des personnes handicapées à l'adresse courriel suivante: cdph@surete.qc.ca

LES RÉALISATIONS

Le présent Plan d'action est une continuité des efforts et des initiatives réalisés continuellement pour assurer ou favoriser l'intégration sociale et professionnelle des personnes handicapées. Parmi ses actions, notons :

- Engagement de la Sûreté à l'égard des personnes handicapées dans sa Déclaration de service aux citoyens :

  https://www.sq.gouv.qc.ca/wp-content/uploads/2019/03/engagement-sq-personnes-handicapees.pdf

- Révision du processus d'ergonomie notamment via l'optimisation de la fiche d'ergonomie spécifique aux personnes handicapées décrivant la procédure à suivre pour une demande d'adaptation d'un poste de travail, le tout afin de faciliter l'intégration d'un employé présentant un handicap;
- Sensibilisation du personnel concerné à la notion d'accessibilité des personnes handicapées dans les processus d'approvisionnement lors de l'achat ou de la location de biens et services;
- Collaboration avec la Société québécoise des infrastructures (SQI) afin de faire connaître les besoins des personnes handicapées pour assurer l'accessibilité des immeubles occupés par la Sûreté;
- Recensement et identification des toilettes réservées aux personnes handicapées afin de créer et d'apposer une affiche de sensibilisation pour rappeler leur emplacement;
- Sensibilisation des membres du comité MTAA (Milieu de travail axé sur les activités) à la réalité des besoins et obstacles des personnes handicapées afin que les intérêts de celles-ci soient inclus dans le projet MTAA;
- Mise à jour de la section intranet dans laquelle les employés et gestionnaires de la Sûreté peuvent notamment avoir accès à une liste de ressources externes et différents outils pertinents visant à mieux accueillir une personne handicapée ou intervenir auprès d'elle;
- Sensibilisation des employés et des gestionnaires aux gestes clés à adopter pour contribuer à l'intégration au travail de collègues ayant une incapacité par la diffusion de messages

organisationnels les invitant notamment à visionner les capsules d'autoformation en ligne de l'Office des personnes handicapées du Québec (OPHQ) et la formation « Je suis une personne handicapée » de la Commission des normes, de l'équité, de la santé et de la sécurité du travail (CNESST);

- Ajout d'une case à cocher dans les formulaires de demande d'approvisionnement (GLPI – Libre-service RI et RM) demandant de préciser si la demande concerne une personne handicapée afin de faciliter le recensement des mesures d'accommodement relatives à l'aménagement des lieux.

MESURES PLANIFIÉES POUR LE PLAN D'ACTION 2023-2025

AXE 1- SENSIBILISATION ET FORMATION					
Obstacle	**Objectif**	**Mesure**	**Indicateur**	**Responsable**	**Échéance**
Méconnaissance possible des bonnes pratiques en vue de l'embauche et de l'intégration d'une personne handicapée	Outiller, sensibiliser et informer les gestionnaires	Bonifier et diffuser le guide à l'intention des gestionnaires sur la gestion et l'accueil d'un employé handicapé	Guide bonifié et diffusé aux gestionnaires	Service de la dotation civile et Bureau de gouvernance et des partenaires en ressources humaines	31 mars 2025
Une méconnaissance des frais associés à l'adaptation des postes de travail et aux accommodements peut freiner l'embauche des personnes handicapées	Promouvoir la mesure de remboursement de certains frais liés aux accommodements pour les personnes handicapées	Informer les gestionnaires sur la mesure financière mise en œuvre par le Secrétariat du Conseil du trésor (SCT) pour les demandes d'accommodements des personnes handicapées	Fiche d'information créée et diffusée dans l'intranet	Service de la dotation civile et Direction des communications et des relations internationales Bureau de gouvernance et des partenaires en ressources humaines	31 mars 2025

Les policiers doivent être plus outillés pour intervenir auprès d'un citoyen avec un état mental perturbé (REMP)	Sensibiliser et informer le personnel policier	Former les patrouilleurs et superviseurs de relève sur la réponse à un état mental perturbé (REMP)	Nombre de personnes formées	Service de la gestion du plan de développement des ressources humaines et Grande fonction de la surveillance du territoire	En continu
Méconnaissance possible des bonnes pratiques et des services spécifiques offerts aux personnes handicapées	Sensibiliser et informer les gestionnaires, les employés et les citoyens	Établir un plan de communication annuel de sensibilisation interne et externe, visant notamment la promotion de l'autoformation de l'OPHQ auprès du personnel de la Sûreté	Plan de communication terminé et suivi	Direction des communications et des relations internationales et Direction des ressources humaines	31 mars 2025
Les comités de santé et sécurité ainsi que les représentants à la prévention au travail n'ont pas été sensibilisés à l'égard des besoins et obstacles des personnes handicapées	Sensibiliser les comités de santé et sécurité au travail ainsi que les représentants à la prévention à la réalité des besoins et obstacles des personnes handicapées	Intégrer dans le parcours de formation les besoins des personnes handicapées et les obstacles rencontrés par celles-ci	Intégration effectuée	Service de la prévention au travail et Bureau de gouvernance et des partenaires en ressources humaines	31 mars 2025
AXE 2 - ACCESSIBILITÉ AU TRAVAIL EN LIEN AVEC L'EMBAUCHE, LES CONDITIONS DE TRAVAIL ET LE MAINTIEN EN EMPLOI					
Obstacle	**Objectif**	**Mesure**	**Indicateur**	**Responsable**	**Échéance**

Difficulté à obtenir un portrait réel de la représentativité des personnes handicapées au sein de l'organisation	Favoriser la représentativité des personnes handicapées	Mettre à jour les renseignements concernant l'appartenance à un groupe cible en effectuant un exercice de rappel annuel auprès de tous les employés et gestionnaires de la Sûreté	Nombre d'employés n'ayant pas rempli le formulaire d'accès à l'égalité en emploi (SQ-3408)	Direction des ressources humaines	En continu
Difficulté à augmenter le taux de représentativité des personnes handicapées	Promouvoir les possibles postes à doter susceptibles d'être occupés par une personne handicapée	Se doter d'une stratégie de recrutement, incluant la promotion du projet DuoEmploi visant à offrir des stages pour les personnes handicapées	Stratégie établie Nombre d'actions réalisées en recrutement	Service de la dotation civile et Direction des communications et des relations internationales	31 mars 2025
Adaptation de l'environnement de travail requise lors de l'intégration	Améliorer l'environnement et les outils de travail	Répondre aux demandes d'adaptation de l'environnement et des outils de travail requis pour les employés handicapés	Nombre de demandes reçues et traitées	Direction des ressources financières et matérielles et Service de la prévention au travail	En continu

AXE 3 - ACCESSIBILITÉ À L'INFORMATION ET AUX DOCUMENTS					
Obstacle	**Objectif**	**Mesure**	**Indicateur**	**Responsable**	**Échéance**
Difficulté d'identifier les formulaires actuels accessibles en ligne	Rendre disponible la liste des formulaires de la Sûreté accessibles en ligne	Réaliser un rapport des formulaires de la Sûreté accessibles en ligne	Rapport réalisé	Direction des ressources humaines et Service de la planification et de l'encadrement des pratiques	31 mars 2025

AXE 4 - MESURES D'APPROVISIONNEMENT EN BIENS ET EN SERVICES ACCESSIBLES					
Obstacle	**Objectif**	**Mesure**	**Indicateur**	**Responsable**	**Échéance**
Les biens et les services que l'organisme achète peuvent être inaccessibles ou présenter des difficultés d'utilisation pour les personnes handicapées	Rendre accessibles les biens et les services conformément à la notion d'approvisionnement de l'article 61.3 de la *Loi assurant l'exercice des droits des personnes handicapées en vue de leur intégration scolaire, professionnelle et sociale*	Analyser la conformité du processus d'approvisionnement à l'accessibilité des biens et services aux personnes handicapées, dans le respect de la Loi, des processus d'acquisition de la Sûreté et du guide d'application	Rapport d'analyse soumis	Division des immeubles	31 mars 2025

AXE 5 - ACCESSIBILITÉ AUX IMMEUBLES, AUX LIEUX, AUX INSTALLATIONS					
Obstacle	**Objectif**	**Mesure**	**Indicateur**	**Responsable**	**Échéance**
Obstacles physiques présents dans	Éliminer progressivement les	Analyser individuellement les obstacles rapportés en lien avec les accès aux immeubles	Nombre de demandes analysées	Division des immeubles	En continu

les immeubles occupés par la Sûreté	obstacles physiques **présents** dans les immeubles occupés par la Sûreté				
Obstacles physiques rencontrés dans les immeubles occupés par la Sûreté	Éliminer progressivement les obstacles **rencontrés** quant à l'accessibilité aux immeubles occupés par la Sûreté	Faire connaître les besoins à la Société québécoise des infrastructures (SQI), en particulier lors des renouvellements de baux	Nombre de demandes soumises à la SQI	Division des immeubles	En continu

AXE 6 - MESURES D'ADAPTATION AUX SITUATIONS D'URGENCE					
Obstacle	**Objectif**	**Mesure**	**Indicateur**	**Responsable**	**Échéance**
La liste des locaux occupés par des personnes handicapées doit demeurer à jour	Adapter le plan d'évacuation actuel en tenant compte de la réalité du télétravail et des impacts engendrés pour les personnes handicapées	Recenser les employés handicapés présents dans les immeubles et les locaux occupés par la Sûreté et qui, en cas d'évacuation, souhaitent obtenir un soutien personnalisé	Recensement effectué	Division de la protection des infrastructures	En continu

Présence limitée au bureau des accompagnateurs des personnes handicapées dans le contexte de télétravail	Adapter le fonctionnement d'évacuation en fonction du mode de travail hybride	Évaluer la faisabilité de rendre les avis d'événement disponibles au personnel de la Sûreté par cellulaire	Dépôt d'un rapport d'analyse de la faisabilité	Division de la protection des infrastructures	31 mars 2025
La méconnaissance possible des procédures et mesures d'évacuation peut constituer un risque en cas d'urgence	S'assurer de la sécurité des employés handicapés travaillant en présentiel lors de situations nécessitant une évacuation d'urgence des immeubles occupés par la Sûreté	Désigner un(e) accompagnateur(-trice) pour chaque nouvel(le) employé(e) en situation de handicap dont l'emploi nécessite une présence physique au bureau	Accompagnateur(-trice) désigné(e) lors de l'émission de la carte d'accès	Division de la protection des infrastructures	En continu

AXE 7 - ACCESSIBILITÉ AUX SERVICES OFFERTS					
Obstacle	**Objectif**	**Mesure**	**Indicateur**	**Responsable**	**Échéance**
Méconnaissance possible des bonnes pratiques lors de l'accueil d'une personne handicapée	Améliorer l'accès à l'information publiée à l'intention des personnes handicapées	Informer le personnel sur les mesures à prendre lorsqu'il accueille une personne handicapée, qu'il s'agisse d'un candidat à un emploi ou d'un visiteur	Nombre de rappels effectués	Direction des ressources humaines	En continu

Méconnaissance des outils disponibles pour bien intervenir auprès des citoyens handicapés	Mieux outiller les employés et les gestionnaires par la consultation	**Consulter les employés sur leurs besoins** pour une meilleure intervention auprès des personnes handicapées présentant différents types d'incapacité	Groupe de consultation réalisé	Grande fonction de la surveillance du territoire, Grande fonction des enquêtes criminelles et Direction des ressources humaines	31 mars 2025
Méconnaissance des outils disponibles pour bien intervenir auprès des citoyens handicapés	Mieux outiller les employés et les gestionnaires par un recensement	**Recenser les outils disponibles à l'interne et à l'externe** pour une meilleure intervention auprès des citoyens handicapés présentant différents types d'incapacité	Recensement effectué	Grande fonction de la surveillance du territoire, Grande fonction des enquêtes criminelles et Direction des ressources humaines	31 mars 2025
Manque d'outils pour bien intervenir auprès des citoyens handicapés	Mieux outiller les employés et les gestionnaires	Créer un aide-mémoire pour les préposés aux Centres de gestion des appels (CGA), décrivant les outils disponibles pour offrir un service à une personne handicapée selon son type d'incapacité	Aide-mémoire créé	Direction des services de proximité aux communautés	31 mars 2025
La Déclaration des services aux citoyens de la Sûreté ne fait pas mention de la procédure à suivre pour déposer une plainte en matière d'accessibilité	Diffuser la procédure à suivre	Soumettre une demande d'ajout dans la Déclaration de services aux citoyens à l'égard de l'accès aux documents et aux services offerts au public	Demande soumise	Direction des ressources humaines, Service de l'accès et de la protection de l'information et Direction des communications et des relations internationales	31 mars 2025

Méconnaissance possible des besoins et obstacles des personnes handicapées en milieu scolaire	Sensibiliser à la réalité des besoins et obstacles des élèves handicapés	Intégrer les besoins des élèves handicapés dans la mise à jour des documents de référence et de la formation annuelle du Programme d'intervention en milieu scolaire (PIMS)	Intégration effectuée	Service conseil et soutien opérationnel et Grande fonction de la surveillance du territoire	31 mars 2025

AXE 8 - RÉALISATION ET SUIVI DU PLAN D'ACTION				
Objectif	**Mesure**	**Indicateur**	**Responsable**	**Échéance**
Suivre l'avancement des mesures du Plan d'action	Recueillir l'information auprès des unités visées par les mesures et les actions inscrites au présent Plan d'action	Nombre de suivis réalisés	Coordonnateur organisationnel du Comité directeur des personnes handicapées et membres du comité	31 mars de chaque année
Suivre l'avancement des mesures du Plan d'action	Organiser minimalement 3 rencontres par année du comité directeur	Nombre de réunions tenues	Membres du comité	31 mars de chaque année

BILAN DES MESURES RÉALISÉES EN 2023-2024

AXE 1 – SENSIBILISATION ET FORMATION					
Obstacle	**Mesure et actions escomptées**	**Indicateur**	**Échéance**	**Responsable**	**État de réalisation au 31 mars 2024 et commentaires**
1.1 Méconnaissance possible des bonnes pratiques en vue de l'embauche et de l'intégration d'une personne handicapée	Bonifier et diffuser le guide à l'intention des gestionnaires sur la gestion et l'accueil d'un employé handicapé	Guide bonifié et diffusé aux gestionnaires	31 mars 2024	Service de la dotation civile et Bureau de gouvernance et des partenaires en ressources humaines	**Partiellement réalisée. Reportée au 31 mars 2025** La bonification du guide à l'intention des gestionnaires sur la gestion et l'accueil d'un employé handicapé est en cours de révision après la réception des commentaires sur la première ébauche.
1.2 Les policiers doivent être plus outillés pour intervenir auprès d'un citoyen avec un état mental perturbé (REMP)	Former les patrouilleurs et superviseurs de relève sur la réponse à un état mental perturbé (REMP)	Nombre de personnes formées	En continu	Service de la gestion du plan de développement des ressources humaines et Grande fonction de la surveillance du territoire	**En continu** Les formations se poursuivent. 883 policiers ont été formés au cours de l'année financière 2023-2024.
1.3 Méconnaissance possible des	Établir un plan de communication annuel de sensibilisation	Plan de communication terminé et suivi	31 mars 2024	Direction des communications et des relations	**Reportée au 31 mars 2025** Le plan de communication est en cours d'élaboration. Il sera inclus dans la

bonnes pratiques et des services spécifiques offerts aux personnes handicapées	interne et externe, visant notamment la promotion de l'autoformation de l'OPHQ auprès du personnel de la Sûreté			internationales et Direction des ressources humaines	stratégie globale de communication en équité, diversité et inclusion (EDI) avec un plan de diffusion établissant des livrables à réaliser et des échéanciers de publication.

AXE 2 - ACCESSIBILITÉ AU TRAVAIL EN LIEN AVEC L'EMBAUCHE, LES CONDITIONS DE TRAVAIL ET LE MAINTIEN EN EMPLOI					
Obstacle	**Mesure**	**Indicateur**	**Échéance**	**Responsable**	**État de réalisation au 31 mars 2024 et commentaires**
2.1 Difficulté à obtenir un portrait réel de la représentativité des personnes handicapées au sein de l'organisation	Mettre à jour les renseignements concernant l'appartenance à un groupe cible en effectuant un exercice de rappel annuel auprès de tous les employés et gestionnaires de la Sûreté	Nombre d'employés n'ayant pas rempli le formulaire d'accès à l'égalité en emploi (SQ-3408)	En continu	Direction des ressources humaines	**En continu** Au 31 mars 2024, 12 % de l'effectif policier, soit 744 policiers et 15 % de l'effectif civil, soit 362 civils n'avaient pas encore rempli le formulaire d'accès à l'égalité en emploi (SQ-3408).
2.2 Difficulté à augmenter le taux de représentativité des personnes handicapées	Se doter d'une stratégie de recrutement, incluant la promotion du projet DuoEmploi visant à offrir des stages pour les personnes handicapées	Stratégie établie Nombre d'actions réalisées en recrutement	31 mars 2024	Service de la dotation civile et Direction des communications et des relations internationales	**Réalisée et reconduite au 31 mars 2025** Un courriel organisationnel a été transmis aux gestionnaires afin de solliciter leur participation à l'événement DuoEmploi 2023. Durant la Semaine québécoise des personnes handicapées qui a eu lieu du 1er au 7 juin 2023, 4 personnes handicapées ont effectué un stage au sein de notre organisation.

					À l'affichage des postes, un rappel du principe d'accès à l'égalité en emploi y est inclus pour favoriser une présence accrue de personnes handicapées et d'autres groupes sous-représentés au sein de la Sûreté.
2.3 Adaptation de l'environnement de travail requise lors de l'intégration	Répondre aux demandes d'adaptation de l'environnement et des outils de travail requis pour les employés handicapés	Nombre de demandes reçues et traitées	En continu	Direction des ressources financières et matérielles et Service de la prévention au travail	**En continu** Une demande d'adaptation de poste de travail a été traitée durant l'année financière 2023-2024.
2.4 Méconnaissance possible de la procédure à suivre pour une demande d'adaptation d'un poste de travail d'une personne handicapée	Optimiser la fiche d'ergonomie spécifique aux personnes handicapées	Fiche d'ergonomie déposée dans l'intranet	31 mars 2024	Service de la prévention au travail	**Réalisée** Un lien menant à la fiche d'ergonomie a été déposé dans la section Personnes handicapées dans l'intranet. De plus, cette fiche sera incluse dans le guide sur la gestion et l'accueil d'un employé handicapé.

Axe 3 - Accessibilité à l'information et aux services					
Obstacle	**Mesure**	**Indicateur**	**Échéance**	**Responsable**	**État de réalisation au 31 mars 2024 et commentaires**
3.1 Difficulté d'identifier les formulaires actuels accessibles en ligne	Réaliser un rapport des formulaires de la Sûreté accessibles en ligne	Rapport réalisé	31 mars 2024	Direction des ressources humaines et Service de la planification et de l'encadrement des pratiques	**Reportée au 31 mars 2025** Le recensement des formulaires accessibles en ligne a été réalisé et les formulaires sont en cours d'analyse afin de rédiger le rapport.
3.2 Méconnaissance possible de la procédure à suivre par le citoyen et à l'interne de l'organisation relativement à l'accompagnement et l'accès aux documents	Définir la procédure à suivre lors d'une demande d'accompagnement et d'accès aux documents dans un média adapté, et ce, en tenant en compte des différents types d'incapacité	Procédure établie	31 mars 2025	Direction des communications et des relations internationales	**Réalisée** La procédure concernant les demandes d'accompagnement et d'accès aux documents dans un média adapté a été établie en janvier 2024 en tenant compte des différents types d'incapacité des personnes handicapées. Elle est disponible sur le site Web de la Sûreté : https://www.sq.gouv.qc.ca/accessibilite-web-personnes-restrictions-techniques/

Axe 4 – Mesures d'approvisionnement en biens et en services accessibles					
Obstacle	**Mesure**	**Indicateur**	**Échéance**	**Responsable**	**État de réalisation au 31 mars 2024 et commentaires**
4.1 Les biens et les services que l'organisme achète peuvent	Sensibiliser le personnel visé par les règles d'approvisionnement	Sensibilisation réalisée	31 mars 2024	Division des immeubles	**Réalisée** Le personnel visé par les règles d'approvisionnement de matériel accessible aux personnes handicapées a

être inaccessibles pour les personnes handicapées et leur causer des difficultés d'utilisation	de matériel accessible aux personnes handicapées				été régulièrement sensibilisé lors des rencontres de gestion.

AXE 5 - ACCESSIBILITÉ AUX IMMEUBLES, AUX LIEUX, AUX INSTALLATIONS					
Obstacle	**Mesure**	**Indicateur**	**Échéance**	**Responsable**	**État de réalisation au 31 mars 2024 et commentaires**
5.1 Obstacles physiques présents dans les immeubles occupés par la Sûreté	Analyser les éléments recueillis lors du recensement des accès aux immeubles	Analyse terminée	31 mars 2024	Division des immeubles	**Abandonnée** L'analyse globale n'a pas été effectuée considérant qu'elle est réalisée cas par cas à chaque fois qu'un obstacle physique est rapporté et des mesures correctives sont apportées afin de l'éliminer.
	Faire connaître les besoins à la Société québécoise des infrastructures (SQI), en particulier lors des renouvellements de baux	Nombre de demandes soumises à la SQI	En continu	Division des immeubles	**En continu** Aucune demande en lien avec les visiteurs n'a été soumise à la SQI au cours de l'année financière 2023-2024.
5.2 Obstacles présents dans l'aménagement des immeubles	Créer une grille d'inspection portant sur l'aménagement approprié des locaux	Grille d'inspection créée et diffusée	31 mars 2025	Division des immeubles	**Abandonnée** À la suite d'une analyse, le Guide sur l'accessibilité des bâtiments est utilisé comme grille d'inspection pour

occupés par la Sûreté	selon les types d'incapacité				l'aménagement approprié des locaux.
5.3 Les toilettes réservées aux personnes handicapées ne sont pas indiquées clairement	Recenser les toilettes réservées aux personnes handicapées dans les établissements de la Sûreté	Recensement terminé	31 mars 2024	Division des immeubles	**Réalisée** La cueillette a été réalisée pour tous les établissements actuels.
	Créer et apposer une affiche de sensibilisation pour rappeler l'emplacement des toilettes réservées aux personnes handicapées	Affiche créée et apposée à proximité des toilettes	31 mars 2025	Division des immeubles	**Réalisée** Une affiche claire indiquant l'emplacement des toilettes réservées aux personnes handicapées a été apposée à proximité de celles-ci.
5.4 Le comité MTAA (Milieu de travail axé sur les activités) n'a pas été sensibilisé à l'égard des besoins et obstacles des personnes handicapées	Sensibiliser les membres du comité MTAA à la réalité des besoins et obstacles des personnes handicapées	Communication transmise aux membres du comité MTAA	31 mars 2024	Direction des ressources humaines	**Réalisée** Le comité MTAA a été sensibilisé à l'égard des besoins et obstacles des personnes handicapées le 11 janvier 2023 à travers une présentation via Teams et la documentation leur a été transmise.

AXE 6 – MESURES D'ADAPTATION AUX SITUATIONS D'URGENCE					
Obstacle	**Mesure**	**Indicateur**	**Échéance**	**Responsable**	**État de réalisation au 31 mars 2024 et commentaires**

6.1 La liste des locaux occupés par des personnes handicapées doit demeurer à jour	Recenser les employés handicapés présents dans les immeubles et les locaux occupés par la Sûreté et qui, en cas d'évacuation, souhaitent obtenir un soutien personnalisé	Recensement effectué	En continu	Division de la protection des infrastructures	**En continu** Le recensement a été effectué durant la mise à jour annuelle du formulaire d'évacuation et de contrôle de présence (SQ-411-664) du plan des mesures d'urgence.
6.2 Présence limitée au bureau des accompagnateurs des personnes handicapées dans le contexte de télétravail	Évaluer la faisabilité de rendre les avis d'événement disponibles au personnel de la Sûreté par cellulaire	Dépôt d'un rapport d'analyse de la faisabilité	31 mars 2024	Division de la protection des infrastructures	**Reportée au 31 mars 2025** En attente de l'appel d'offres de la SQI, celle-ci étant responsable de la révision des plans des mesures d'urgence avec l'avènement du télétravail.

AXE 7 – ACCESSIBILITÉ AUX SERVICES OFFERTS					
Obstacle	**Mesure**	**Indicateur**	**Échéance**	**Responsable**	**État de réalisation au 31 mars 2024 et commentaires**
7.1 Méconnaissance possible des bonnes pratiques lors de l'accueil d'une personne handicapée	Informer le personnel sur les mesures à prendre lorsqu'il accueille une personne handicapée, qu'il s'agisse d'un candidat à un emploi ou d'un visiteur	Nombre de rappels effectués	En continu	Direction des ressources humaines	**En continu** Deux courriels organisationnels ont été envoyés à tous. Dans le cadre de la 27e édition de la Semaine québécoise des personnes handicapées (1er au 7 juin 2023), le personnel civil et policier ainsi que les gestionnaires ont été invités à consulter le Plan d'action à l'égard des personnes handicapées 2023-2025 et le bilan des réalisations 2022-2023 disponible

					dans l'intranet. Durant cette même Semaine, une stratégie de communication interne et externe a été déployée afin de partager les outils diffusés par l'OPHQ et la vidéo d'un employé de la Sûreté du Québec s'identifiant comme une personne handicapée. Durant la Journée internationale des personnes handicapées (3 décembre 2023), un rappel des différents outils et ressources visant à mieux accueillir et intégrer les personnes handicapées (capsules d'autoformation de l'OPHQ, formation « Je suis une personne handicapée » de la CNESST et la fiche d'ergonomie pour les personnes handicapées) a été diffusé.
7.2 Recensement difficile des mesures d'accommodement au niveau de l'aménagement des lieux	Ajouter une case à cocher dans les formulaires de demande d'approvisionnement (GLPI – Libre-service RI et RM) demandant de préciser si la demande concerne une personne handicapée (Oui ou Non)	Modification des formulaires dans GLPI effectuée	31 mars 2024	Division des immeubles	**Réalisée** Cet ajout permettra d'obtenir dans l'application GLPI - libre-service RI et RM plus de précisions sur les demandes de mesures d'accommodement des personnes handicapées afin de cibler des mesures proactives à mettre en place.
7.3 Méconnaissance des outils disponibles pour bien intervenir	Consulter les besoins des employés pour une meilleure intervention auprès des personnes handicapées	Groupe de consultation réalisé	31 mars 2024	Grande fonction de la surveillance du territoire, Grande	**Partiellement réalisée. Reportée au 31 mars 2025** Un sous-comité consultatif regroupant toutes les grandes fonctions de la Sûreté du Québec a été créé.

auprès des citoyens handicapés	présentant différents types d'incapacité			fonction des enquêtes criminelles et Direction des ressources humaines	Une demande de consultation sous forme de sondage auprès de tous les employés et les gestionnaires de la Sûreté ayant un contact direct avec les citoyens présentant différents types de handicaps est en cours d'approbation afin de mieux connaître leurs besoins et les outils disponibles en vue d'une meilleure intervention.
	Recenser les outils disponibles à l'interne et à l'externe pour une meilleure intervention auprès des citoyens handicapés présentant différents types d'incapacité	Recensement effectué	31 mars 2025	Grande fonction de la surveillance du territoire, Grande fonction des enquêtes criminelles et Direction des ressources humaines	**Non débutée** Cette mesure est en lien avec les résultats du sondage auprès de tous les employés et les gestionnaires de la Sûreté ayant un contact direct avec les citoyens présentant différents types de handicaps. Ce sondage va permettre le recensement des outils disponibles à l'interne et à l'externe pour une meilleure intervention auprès des citoyens handicapés.
	Recenser les méthodes de communication rendues disponibles aux préposés des Centres de gestion des appels (CGA), et ce, par types d'incapacité	Recensement effectué	31 mars 2024	Direction des services de proximité aux communautés	**Réalisée**
7.4 Manque d'outils pour bien intervenir auprès des citoyens handicapés	Créer un aide-mémoire pour les préposés aux Centres de gestion des appels (CGA), décrivant les outils disponibles pour offrir un service à une	Aide-mémoire créé	31 mars 2025	Direction des services de proximité aux communautés	**Non débutée** Cette mesure est en lien avec le recensement des méthodes de communication rendues disponibles aux préposés des Centres de gestion des

	personne handicapée selon son type d'incapacité				appels (CGA) qui a été réalisée au cours de l'année financière 2023-2024.
7.5 La Déclaration des services aux citoyens de la Sûreté ne fait pas mention de la procédure à suivre pour déposer une plainte en matière d'accessibilité	Soumettre une demande d'ajout dans la déclaration de services aux citoyens à l'égard de l'accès aux documents et aux services offerts au public	Demande soumise	31 mars 2024	Direction des ressources humaines, Service de l'accès et de la protection de l'information et Direction des communications et des relations internationales	**Reportée au 31 mars 2025** L'analyse de la Déclaration de services aux citoyens est en cours afin de soumettre une demande d'ajout d'une mention portant sur l'accès aux documents et aux services offerts au public pour les personnes handicapées.

AXE 8 – RÉALISATION ET SUIVI DU PLAN D'ACTION					
Objectif	**Mesure**	**Indicateur**	**Échéance**	**Responsable**	**État de réalisation au 31 mars 2023 et commentaires**
8.1 Suivre l'avancement des mesures du Plan d'action	Recueillir l'information auprès des unités visées par les mesures et les actions inscrites au présent Plan d'action	Nombre de suivis réalisés	31 mars de chaque année	Coordonnateur organisationnel du service des personnes handicapées et membres du comité	**Réalisée** Une demande de suivi auprès des responsables des unités visées par les mesures a été réalisée à deux reprises au cours de l'exercice 2023-2024.
	Organiser minimalement 3 rencontres par année du comité directeur	Nombre de réunions tenues	31 mars de chaque année	Membres du comité	**Réalisée** Le comité directeur s'est réuni à 2 reprises et le sous-comité de consultation s'est réuni à une reprise durant l'exercice 2023-2024.

NOUVELLES MESURES INTÉGRÉES AU PLAN D'ACTION :					
Obstacle	**Objectif**	**Mesure**	**Indicateur**	**Responsable**	**Échéance**
Une méconnaissance des frais associés à l'adaptation des postes de travail et aux accommodements peut freiner l'embauche des personnes handicapées	Promouvoir la mesure de remboursement de certains frais liés aux accommodements pour les personnes handicapées	Informer les gestionnaires sur la mesure financière mise en œuvre par le Secrétariat du Conseil du trésor (SCT) pour les demandes d'accommodements des personnes handicapées	Fiche d'information créée et diffusée dans l'intranet	Service de la dotation civile et Direction des communications et des relations internationales Bureau de gouvernance et des partenaires en ressources humaines	31 mars 2025
Les comités de santé et sécurité ainsi que les représentants à la prévention au travail n'ont pas été sensibilisés à l'égard des besoins et obstacles des personnes handicapées	Sensibiliser les comités de santé et sécurité au travail ainsi que les représentants à la prévention à la réalité des besoins et obstacles des personnes handicapées	Intégrer dans leur parcours de formation les besoins des personnes handicapées et les obstacles rencontrés par celles-ci	Intégration effectuée	Service de la prévention au travail et Bureau de gouvernance et des partenaires en ressources	31 mars 2025
Les biens et les services que l'organisme achète peuvent être inaccessibles ou présenter des difficultés d'utilisation pour les personnes handicapées	Rendre accessibles les biens et les services conformément à la notion d'approvisionnement de l'article 61.3 de la *Loi assurant*	Analyser la conformité du processus d'approvisionnement à l'accessibilité des biens et services aux personnes handicapées, dans le respect de la *Loi,*	Rapport d'analyse soumis	Division des immeubles	31 mars 2025

	l'exercice des droits des personnes handicapées en vue de leur intégration scolaire, professionnelle et sociale	des processus d'acquisition de la Sûreté et du guide d'application			
Obstacles physiques présents dans les immeubles occupés par la Sûreté	Éliminer progressivement les obstacles physiques présents dans les immeubles occupés par la Sûreté	Analyser individuellement les obstacles rapportés en lien avec les accès aux immeubles	Nombre de demandes analysées	Division des immeubles	En continu
La méconnaissance possible des procédures et mesures d'évacuation peut constituer un risque en cas d'urgence	S'assurer de la sécurité des employés handicapés travaillant en présentiel durant les situations nécessitant une évacuation d'urgence des immeubles occupés par la Sûreté	Désigner un(e) accompagnateur(-trice) pour chaque nouvel(le) employé(e) en situation de handicap dont l'emploi nécessite une présence physique au bureau	(-trice) désigné lors de l'émission de la carte d'accès	Division de la protection des infrastructures	En continu
Méconnaissance possible des besoins et obstacles des personnes handicapées en milieu scolaire	Sensibiliser à la réalité des besoins et obstacles des élèves handicapés	Intégrer les besoins des élèves handicapés dans la mise à jour des documents de référence et de la formation annuelle du Programme d'intervention en	Intégration effectuée	Service conseil et soutien opérationnel et Grande fonction de la surveillance du territoire	31 mars 2025

		milieu scolaire (PIMS)			

Reddition de comptes

Politique sur L'accès aux documents et aux services offerts au public pour les personnes handicapées

Année financière 2023-2024 :

- Nombre de plaintes reçues et traitées relativement à l'accès aux documents et aux services offerts au public pour les personnes handicapées : **aucune**;
- Mesures d'accommodement dont les organisations se sont dotées pour permettre aux personnes handicapées d'avoir accès aux documents et aux services : **aucune**.

Publication

Le présent document a été adopté le 2024-05-28, par la directrice générale de la Sûreté du Québec, Mme Johanne Beausoleil, en vertu de la *Loi assurant l'exercice des droits des personnes handicapées en vue de leur intégration scolaire, professionnelle et sociale.* Un exemplaire du présent document a été remis à l'Office des personnes handicapées du Québec (OPHQ).

La version électronique est accessible aux adresses suivantes :

- Sûreté du Québec : https://www.sq.gouv.qc.ca/organisation/publications/
- OPHQ : https://www.ophq.gouv.qc.ca/plans-daction/ministeres-et-organismes-publics-assujettis-a-larticle-611-de-la-loi.html

En vertu de la politique gouvernementale sur L'accès aux documents et aux services offerts au public pour les personnes handicapées, la Sûreté fournira à toute personne qui en fera la demande le document dans un média adapté à ses besoins. Pour en faire la demande, veuillez communiquer au numéro suivant : 514 598-4141.

WWW.SQ.GOUV.QC.CA